



## PRÉFET DU CANTAL

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Aurillac, le 08 décembre 2021

### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRA-FAMILIALES ET LA DÉLINQUANCE AUPRÈS DES SENIORS

##### Action de prévention

Le groupement de gendarmerie du Cantal, en partenariat avec la préfecture du Cantal et le Conseil départemental du Cantal, sont engagés dans la lutte contre les violences intra familiales et la délinquance envers les seniors.

Dans ce cadre, mercredi 8 décembre, Serge Castel, préfet du Cantal, Bruno Faure, président du Conseil départemental, et le colonel Aubry, commandant le groupement de gendarmerie du Cantal se sont rendus à Naucelles dans le cadre d'une opération de prévention des violences intra-familiales et de la délinquance envers les seniors. À cette occasion, 50 000 sacs à pain et 50 000 sacs à pharmacie, portant des conseils et des messages de prévention, seront distribués dans les boulangeries et pharmacies du Cantal.

L'objectif est de faire connaître au plus grand nombre d'une part les numéros d'urgence dans le cadre des violences intra familiales, d'autre part les bons réflexes à adopter par les seniors parfois victimes d'individus malveillants. Cette opération à l'initiative de la gendarmerie a été cofinancée par le Conseil départemental du Cantal et l'État via le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR).

C'est l'occasion une nouvelle fois de dire et d'encourager à dire stop à ces violences. Pour rappel le 3919 fonctionne à présent 24h/24h et en septembre 2021, 1493 conversations ont eu lieu sur le tchat de la plateforme [arrêtons les violences.gouv.fr](https://arrêtons-les-violences.gouv.fr).

Concernant les faits de délinquances à l'encontre des seniors, la gendarmerie enregistre une forte hausse des faits d'escroqueries économique et financière, avec une

**Service de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 14 / 04 71 46 23 72

Mél. : [pref-communication@cantal.gouv.fr](mailto:pref-communication@cantal.gouv.fr)



2 cours Monthyon  
15000 AURILLAC

augmentation de + 84,80 % par rapport à la même période 2020, pour 61 faits constatés du 01/01/21 au 30/11/21.

A l'approche des fêtes de fin d'année, il est important de rappeler **les bons réflexes** :

- être vigilant sur les commandes et petites annonces sur internet (affichage du cadenas verrouillé dans la barre d'adresse signalant la sécurisation du site),
- se méfier des annonces indiquants des prix excessivement bas,
- être vigilant au distributeur automatique de billet,
- ne pas communiquer ses coordonnées bancaires par email
- ne pas ouvrir à un inconnu.

De plus les seniors qui se sentent isolés et/ou menacés peuvent bénéficier de **l'opération "tranquilité seniors"** en se faisant connaître auprès des organismes sociaux, de leur mairie, ou du commissariat et de leur brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de leur domicile, lorsque les circonstances le justifieront.

Pour aller plus loin, le site [cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr) a pour missions d'assister les particuliers, les entreprises, les associations, les collectivités et les administrations victimes de cybermalveillance, de les informer sur les menaces numériques et les moyens de s'en protéger.

### **Chiffres clés :**

#### Pour la délinquance envers des seniors

Du 01/01/2021 au 30/11/2021 : 2 victimes d'Atteinte Violence Intégrité Physique (AVIP), 61 victimes d'Escroquerie Infraction Economique et Financières (EIEF), 12 victimes "autres" (dont 4 atteintes à la dignité).

Vous trouverez ci-dessous les visuels imprimés sur les sacs de l'opération sérénité seniors et les numéros d'urgence utiles dans le cadre des violences intra-familiales :

**GROUPEMENT DE GENDARMERIE DU CANTAL**



Séniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !

## OPÉRATION SÉRÉNITÉ SÉNIORS

**N'ouvrez jamais à un inconnu** si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien, etc.), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.

Sur Internet, **ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail**. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé («https»).

**Évitez de détenir trop d'espèces**: privilégiez les paiements par carte bancaire. Dans la rue, portez votre sac en bandoulière sous le bras.

Au distributeur automatique de billets, **soyez vigilant** et **ne vous laissez pas distraire** par des inconnus.

**Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière**. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piétons, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.

**Ne restez pas seul(e)**. Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.

Privilégiez vos déplacements (commerces, banque, etc.) en **vous faisant accompagner**.

**Les policiers et les gendarmes sont à votre service**, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.

Bénéficiez de l'opération «**tranquillité seniors**» : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, **faites-vous connaître auprès des organismes sociaux**, de votre **mairie**, de votre **commissariat de police** ou de votre **brigade de gendarmerie**. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, lorsque les circonstances le justifieront.

Ayez un **téléphone** à portée de main et en **cas d'urgence**, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.

**Protégez votre domicile** par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.



Service de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle  
Tél. : 04 71 46 23 14 / 04 71 46 23 72  
Mél. : [pref-communication@cantal.gouv.fr](mailto:pref-communication@cantal.gouv.fr)

# GROUPEMENT DE GENDARMERIE DU CANTAL



## SORTEZ DU CYCLE DES VIOLENCES CONJUGALES, SEXISTES OU SEXUELLES



### APPELEZ

Les numéros suivants si vous êtes  
victimes ou témoins de violences.

114

Numéro  
d'alerte  
par SMS

17/ 112

En cas  
d'urgence

3 9 19

**3919**  
**ARRÊTONS  
LES VIOLENCES**

### SIGNALEZ

Les violences conjugales auprès de votre pharmacien.

### ACCÉDEZ

à la plateforme de signalement en ligne, accessible 24h/24h, 7j/7j et qui ne laisse aucune  
trace de votre passage.

[www.arretonslesviolences.gouv.fr](http://www.arretonslesviolences.gouv.fr)

## CONNAÎTRE LES NUMÉROS D'URGENCE

SAMU :

15

POLICE/ GENDARMERIE :

17

SAPEURS-POMPIERS :

18

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN :

112

NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES  
SOURDES ET MALENTENDANTES :

114

#### APAJ 15

12 place de la Paix  
15000 AURILLAC  
Tel. : 04.71.64.14.18  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h  
et de 14h à 17h

#### ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES; CHIFF 15

Centre d'Information-Droits  
des Femmes  
32 rue Capitaine  
15000 Aurillac  
Tel. 04.71.46.99.90  
D'urgence et de  
nuit : à 12h et de 18h à 17h  
aaf15@wanadoo.fr  
[www.facebook.com/  
CATV](http://www.facebook.com/CATV)

Avec la participation de



Service de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle  
Tél. : 04 71 46 23 14 / 04 71 46 23 72  
Mél. : [pref-communication@cantal.gouv.fr](mailto:pref-communication@cantal.gouv.fr)



2 cours Monthyon  
15000 AURILLAC